



# BOURGUIGNONS



## CONSTATION DE DÉCÈS 1792

Ce jour d'hy douze Novembre mil sept cent quatre vingt  
 deux l'Assemblée de la République française par son  
 nous Jean Petit ~~le~~ officier Municipal pour Sabou-  
 de Michel Petit officier public Nomme par le Con-  
 seil de la Commune de Bourguignons pour recevoir  
 les déclarations de Naissance, Mariage, et décès ayant  
 été arrêté d'avis de Joseph Petit Sabouneur agi-  
 de Soixante six ans et de cette paroitte Nous  
 Nous l'oume transporté aussitot en l'assembler  
 par lui occupé en la salle de l'Eglise ou il est  
 dans une Chambre située au dessus de la dite  
 Maison ayant les fondes sur la dite Rue Nous y avons  
 trouvé un Corps Mort gisant sur un lit placé dans  
 la dite Chambre le quel dit homme Petit Marchand  
 Colporteur âgé de quarante huit ans, et Joseph Petit  
 Manouvrier âgé de cinquante six ans les deux fils  
 Nous ont déclaré être le Corps dudit Joseph Petit  
 et qu'il est décédé d'une asson et de signer avec les  
 dits Joseph Petit et Michel Petit les quels sont de cette paroitte.  
 Etienne Petit J. Petit Offic.

Et quest  
 audit Joseph  
 Petit au lieu  
 de savoir  
 signer  
 le 2. 1792

*Ce jourd'huy douze Novembre mil sept cent quatre vingt  
douze lan premier de la Republique française par devant  
nous Jean petit officier Municipal pour l'absence  
de Nicolas petit officier public Nommé par le Conseil  
général de la Commune de Bourguignons pour renvoi  
des déclarations de Naissance, mariage et décès ayant  
été averti du décès de Joseph petit laboureur âgé  
de soixante dix huit ans de cette paroisse Nous  
nous sommes transporté aussitôt en sa maison  
par lui occupée sur la rue dite de l'Eglise ou étant  
dans une chambre située sur le devant de ladite  
Maison ayant les jours sur ladite rue nous avons  
trouvé un corps Mort gissant sur un lit placé dans  
ladite Chambre le quel Etienne petit Marchand  
Colporteur âgé de quarante huit ans et Joseph petit  
Manouvrier âgé de cinquante six ans ses deux fils  
Nous ont déclarés être le Corps dudit Joseph petit  
leur père veuf d'Edmée arson et ai signé avec ledit  
Etienne petit \* les quels sont de cette paroisse.  
\*et quant audit Joseph petit a déclaré ne savoir signer*

Plusieurs actes de décès sont semblables à savoir donnant des détails quant à l'endroit des corps des décédés ce qui n'est pas commun.